

# FPCI Arkéa Capital 3

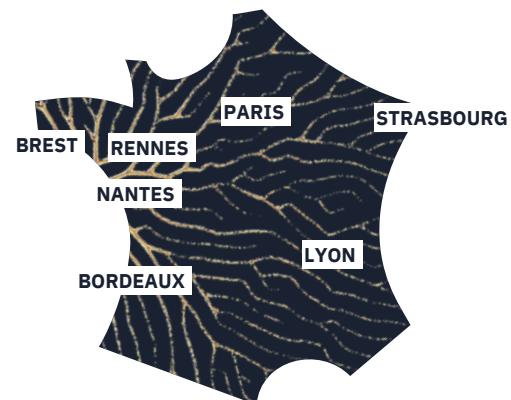
## INVESTIR & S'INVESTIR AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS ET DES TERRITOIRES

### / ARKÉA CAPITAL : PLUS DE 40 ANS D'EXPERTISE EN CAPITAL INVESTISSEMENT

Arkéa Capital, filiale dédiée au Capital Investissement du Crédit Mutuel Arkéa, soutient le développement d'entreprises non cotées sur l'ensemble du territoire national.

Avec 7 implantations régionales, nos équipes d'investissement s'inscrivent au cœur des écosystèmes et entretiennent une relation de proximité avec les entrepreneurs et dirigeants.

En tant qu'actionnaire engagé, nous accompagnons les entreprises à chaque étape clé de leur développement.



### / CHIFFRES CLÉS (AU 31.12.2024)

» <b>1,3 M€</b> D'ENCOURS	» <b>60</b> COLLABORATEURS	» + DE <b>500</b> ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES
------------------------------	-------------------------------	--

### / CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Le FPCI Arkéa Capital 3 investira dans une vingtaine de PME/ETI françaises non cotées en croissance, contribuant directement à la création de valeur économique dans les territoires. La sélection des entreprises respecte un processus rigoureux mené par notre équipe d'investissement.

Structure juridique	Fonds Professionnel de Capital Investissement
Taille cible	85M€
Entreprises cibles	PME et ETI françaises avec un CA compris entre 10M€ et 300M€, une équipe dirigeante de qualité, un modèle économique éprouvé et des belles perspectives de rendements*.
Zone géographique	France
Secteur	Multi-sectoriel
Montant global d'investissement	Généralement compris entre 5 et 20 M€**
Type d'actionnariat	Actionnariat minoritaire actif
Typologie SFDR	Article 8
Minimum de souscription	Parts A1 : 100 000€ / Parts A2 : 500 000€

\*Selon l'analyse de la société de gestion.

\*\*Dont un ticket d'investissement pour Arkéa Capital 3 généralement compris entre 2.5M€ et 8.5M€ (correspondant à un min de 3% et 10% max du Montant Total des Souscriptions - Montants basés sur une taille cible de 85M€ et susceptibles d'évoluer en fonction de la taille du fonds).

## / ÉQUIPE DE GESTION

Arkéa Capital, c'est avant tout une histoire d'hommes et de femmes. Une équipe experte, dynamique et passionnée, investie aux côtés des entrepreneurs et présente au cœur des territoires.



» **Isabelle COMBAREL**  
Présidente  
du Directoire



» **Thomas TRIDEAU**  
Directeur de l'activité  
Capital Développement/  
Transmission et Membre  
du Directoire



» **François EVEN**  
Directeur  
du bureau  
de Nantes



» **Pascal BARRE**  
Directeur  
du bureau  
de Brest



» **Valérie GEIGER**  
Directrice  
du bureau  
de Strasbourg



» **Blandine ROCHE**  
Directrice  
du bureau  
de Lyon



» **Eric BESSON-  
DAMEGON**  
Directeur  
du bureau  
de Rennes



» **Cyril MILLER**  
Directeur  
du bureau  
de Paris

## / MILLÉSIME PRÉCÉDENT - FPCI ARKÉA CAPITAL 2

Près de  
» **85 M€**

» **31**  
**SOCIÉTÉS ACCOMPAGNÉES**

» **4**  
**SORTIES RÉALISÉES**

## / AVERTISSEMENT ET RISQUES

Les parts du FPCI Arkéa Capital 3 sont bloquées pendant une durée de 10 ans, prorogeable 2 fois un an sur décision de la société de gestion.

Arkéa Capital 3 est un FPCI qui présente notamment les risques suivants :

- **Risque de perte en capital :** La performance du Fonds n'est pas garantie et le capital investi par le porteur de parts de Fonds pourrait ne pas lui être intégralement restitué.
- **Risques d'absence de liquidité des actifs du fonds :** Le Fonds sera amené à détenir principalement des titres qui ne sont pas admis aux négociations sur un Marché d'Instruments Financiers et dont la liquidité pourra être faible, voire inexisteante. Le Fonds pourra ne pas être en mesure de céder les Sociétés du Portefeuille dans les délais et aux niveaux de prix initialement envisagés.
- **Risque lié à la valorisation :** La valorisation des titres non cotés détenus par le Fonds est basée sur la valeur actuelle de ces titres. Ainsi, cette valorisation peut ne pas refléter le prix qui sera effectivement reçu au moment de la cession des titres.
- **Risque lié à la période de blocage des parts :** Le rachat des parts à l'initiative des porteurs de parts par le Fonds est bloqué pendant la durée de vie du Fonds, prorogée le cas échéant.

La liste des risques détaillée ci-dessus n'est pas exhaustive. Les autres risques sont mentionnés dans le Règlement du Fonds disponible sur demande auprès de la société de gestion.

### Mentions Légales :

Arkéa Capital Paris : 29 rue Chateaubriand, 75008 Paris  
Arkéa Capital Brest : 3 rue des Colonies, 29200 Brest

Tél : 02 98 00 32 96

Société par action simplifiée au capital de 700 000 euros – SIREN : 420 761 512 RCS Brest. Agrément de l'autorité des Marchés Financiers N°98048 en date du 12 novembre 1998. Siège social : 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon.

Communication publicitaire – Février 2025. FPCI réservé à une clientèle avertie.

Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation d'achat ou de vente d'un placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. Il est fourni à titre exclusivement informatif et les informations qu'il contient ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Avant de procéder à un investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des documents réglementaires (DIC, règlement, rapports périodiques) et consulter le dernier rapport financier publié par le Fonds, disponibles sur simple demande auprès d'Arkéa Capital ou sur son site internet. Arkéa Capital ne saurait en conséquence être tenue pour responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations contenues dans ce document. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces informations engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires.